

COMITÉ D'HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Entretien Pierre SAGET

[Réalisé les 21 et 23 mai 2016, à Évreux, par M. DESCHAMPS]

Pierre SAGET, né le 22 janvier 1949 à Loos (Nord)

- Origine sociale : classe moyenne (F.P.E.)
- Scolarité primaire et secondaire au lycée Faidherbe de Lille
- Khâgne au lycée Faidherbe et au lycée Henri IV (Paris) admis à l'ENS de Saint-Cloud (1971)
- Agrégé de lettres modernes (1977)
- Chevalier des Palmes Académiques (1989)
- Chevalier du Mérite Agricole (1994)
- Chevalier de l'Ordre national du Mérite (20001)
- Chevalier de la Légion d'Honneur (2010)

Carrière professionnelle

1977 – 1984 : Professeur agrégé à l'École Normale d'Instituteurs d'Évreux , (Eure) (Lettres modernes)

1984 – 1989 : Chef de bureau à la Direction des enseignements supérieurs au Ministère de l'Éducation nationale.

1989 – 1992 : Chargé de mission au Comité National d'Évaluation des Universités

Sept. 1992 - Sept 1995 : Conseiller technique auprès du Directeur général de l'enseignement et de la recherche au Ministère de l'Agriculture

1995 – 2002 : Secrétaire général du Conseil national des programmes au ministère de l'Éducation nationale

Juillet 1996 – Décembre 2008 : Vice-président de l'Observatoire National de l'enseignement agricole au Ministère de l'Agriculture.

Mai 2002-Septembre 2003 : Conseiller auprès du Ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

2003 – 2014 : Inspecteur général de l'Éducation nationale [groupe Établissements et Vie scolaire]

- Fait valoir ses droits à la retraite en janvier 2014, à 65 ans.

Autres activités

* Co-fondateur (avec Luc Ferry et Alain Renaut) de la **Société pour la communication de l'écrit** – « **Socle** », association L. 1901 dont il devient secrétaire général [1991].

* Chargé de conférences de 1989 à 2002 au **Service de formation** continue de l'Institut d'Études politiques de Paris.

* Membre en 2003 de la **Commission de révision du statut général des militaires** (Ministère de la Défense).

* Secrétaire général, de septembre 2004 à janvier 2006 du **Conseil d'Analyse de la Société**, auprès du Premier Ministre.

PUBLICATIONS ET COLLOQUES

* *Quel enseignement agricole en 2010 ? Collectif sous la direction de Pierre Saget (Éditions du GREP, janvier 1997)*

* *Territoires ruraux et formations, colloque codirigé par Joseph Gauter et Pierre Saget (ENESAD, Dijon, 1995)*

* *Qu'apprend-on au collègue ? Conseil national des Programmes, collectif coordonné par Pierre Saget (CNDP – XO éditions, janvier 2002)*

* *Articles sur le système éducatif (Pouvoirs locaux, Le Français dans le monde, Le Monde de l'Éducation, Éducation et management, Éducation et économie, la Lettre de l'Éducation, l'Express, Libération...) et sur l'actualité littéraire (Pages d'écriture, revue pédagogique franco-américaine, 1986 – 1988), contributions et interventions dans le cadre de nombreux rapports, colloques, tables rondes et journées d'études sur le système éducatif.*

+
+ +

ACTIVITÉS AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Informé, par relation, d'une vacance de poste à la D.G.E.R., Pierre Saget devient conseiller technique auprès du Directeur général, après un entretien « très impressionnant » avec Hervé Bichat.

Sa méconnaissance de l'enseignement agricole n'apparaît pas comme un obstacle, Hervé Bichat souhaitant alors engager la réforme de l'enseignement supérieur et agronomique et ayant besoin d'un expert en mesure d'assurer la liaison avec le ministère de l'Éducation nationale.

Hervé Bichat apparaît alors à Pierre Saget comme convaincu par le projet dit de « Savoir Vert » assurant, du CAP à l'enseignement supérieur » et au moyen de passerelles, des « parcours de réussite » continus et cohérents. Ce projet repose sur une volonté de développement de l'enseignement agricole et de croissance de ses effectifs, ainsi que d'achèvement de la rénovation pédagogique qui doit accompagner une exigence d'élévation des niveaux d'enseignement et des diplômes délivrés.

H. Bichat est également très attentif à maintenir et renforcer « la cohésion des trois familles » (Enseignement agricole public – C.N.E.A.P. et, avec plus de difficultés peut-être, l'Union des Maisons familiales).

Pierre Saget estime que ces difficultés s'atténueront progressivement et pense pouvoir souligner le rôle positif joué par C.N.E.A.P dans cette évolution.

L'ensemble de ces éléments et convictions alimentent « un discours extrêmement fort » du Directeur général auquel adhère pleinement Pierre Saget. Cette adhésion « d'orientation » se trouvera renforcée par les qualités humaines d'H. Bichat et par la pertinence de son management interne [Cf. plus bas]

- Les orientations et le projet de la D.G.E.R. ne sont évidemment pas indifférentes aux évolutions politiques mais, pour des raisons diverses, le changement de majorité en 1993 n'affectera pas profondément la ligne proposée par la D.G.E.R.

En 1992, le passage de Mermaz à Soisson ne remettra en cause ni le Directeur général, H. Bichat, ni le conseiller technique pour l'enseignement, Joseph Bonnemaire.

Paul de Viguerie, nouveau conseiller technique du ministre Jean Puech ne rompra pas les relations de confiance avec ses interlocuteurs de la D.G.E.R.

(P. Saget souligne l'adhésion du ministre Puech aux différents projets d'interventions et de discours qui lui ont été proposés. L'essentiel des orientations se retrouvera dans l'interview que le ministre donnera au quotidien Le Monde).

Le ministre Puech acceptera la proposition d'une évaluation des dix ans des lois de 1984 et, sur proposition de la D.G.E.R., la création à cette fin d'une Commission. Alain Lancelot en ayant décliné la présidence, H. Bichat proposera et obtiendra la nomination, comme président, de René Rémond qui avait salué, à l'occasion de sa participation à l'émission « L'heure de vérité », l'originalité et la réussite de l'enseignement agricole.

P. Saget aura pour tâche d'assurer la liaison entre cette Commission et la D.G.E.R., suivra la totalité des travaux mais s'interdira « toute intervention dans les discussions » d'une commission voulue par la D.G.E.R. elle-même comme « totalement indépendante ».

P. Saget préparera le discours de Monsieur Puech à Arc-et-Senans sur les conclusions de la Commission d'évaluation, au cours duquel le ministre annoncera la création de l'**Observatoire national de l'Enseignement Agricole** (O.N.E.A.).

Les interrogations de la D.G.E.R., sur l'exercice des quatre missions de l'enseignement agricole, s'articulant avec la mission de formation, se trouveront d'ailleurs confirmées par le rapport de René Rémond, entraînant plusieurs réorganisations essentielles.

+

++

Si l'évolution même des choses ont donné à la mission du Conseiller technique P. Saget un caractère plus général, la nécessité d'évolution de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire reste entière et fait l'objet d'orientations ambitieuses d'Hervé Bichat et de la D.G.E.R., que Pierre Saget décline ainsi :

- création de quatre à cinq grands pôles agronomiques et vétérinaires constitués sur une base géographique (régionale ou interrégionale) et non thématiques,
- avec la volonté de renforcer les liens entre la Recherche et l'enseignement supérieur.

Ce projet, s'il implique bien un développement des liens avec le ministère de l'Éducation nationale, réaffirme le principe de l'appartenance de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire au ministère de l'Agriculture (et à la D.G.E.R.) et entend renforcer cet ancrage par une meilleure liaison entre l'enseignement technique, les BTS et l'enseignement supérieur.

La transformation des établissements supérieurs agricoles en Établissements publics d'enseignement supérieur à caractère culturel et professionnel (EPSCP) doit concrétiser ces évolutions.

Ce plan, préparé par P. Saget sous l'autorité d' H. Bichat et présenté fin 1992 aux directeurs des établissements, se heurte à une « forte opposition » (menée notamment par le directeur de l'INA-PG). Les directeurs insistent sur leur identité d' « Écoles », radicalement distincte de celle des universités, sur la spécificité scientifique de leurs thématiques, agronomique ou vétérinaire, sur leur mission de

formation d'ingénieurs généralistes dépassant largement la vocation de l'enseignement secondaire agricole. Comme le souligne le directeur de l'INA-PG : « de même que l'École des mines n'a plus rien à voir avec les mines, l'INA-PG a de moins en moins de rapport avec le monde agricole ».

Avec une volonté de « contournement », au moins partiel, de cette opposition, la D.G.E.R s'est employé à obtenir la transformation de Dijon en (premier) EPSCP de l'enseignement agricole, non sans difficulté notamment de calendrier, le décret étant « cosigné » par Jean-Pierre Soisson et Jack Lang lors du dernier Conseil des ministres en mars 1993.

La politique volontariste d'Hervé Bichat trouvera un nouvel élan avec la création en 1993 de la sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche dont il confiera la responsabilité à Jean-Pierre Korolitski que Pierre Saget lui avait présenté et recommandé. Des relations de confiance seront progressivement renouées avec les directeurs qui se montreront plus ouverts à la constitution de pôles régionaux. La réforme engagée se heurtera en 1996 au manque de détermination politique et au départ d'H.Bichat.

+
+ +

Aux différents aspects de son action au sein de la D.G.E.R et de l'enseignement agricole, P. Saget tient à ajouter ceux « **du quotidien** » :

- relations de la D.G.E.R avec les partenaires, organismes et organisations syndicales,
- présence et poids de l'enseignement privé,
- enjeux budgétaires.

Les rapports avec l'enseignement privé, sa place et son poids au ministère de l'Agriculture, évidemment sans équivalent à l'Éducation nationale, ont suscité une certaine « perplexité » chez P. Saget (qui n'avait pas la responsabilité de ces dossiers), sans doute moins forte s'agissant des questions posées par le C.N.E.A.P. qu'envers les Maisons Familiales dont la conception de l'alternance, le manque de transparence sur les 4èmes et 3èmes, l'attitude dans les négociations (« On avait toujours le sentiment qu'on nous cachait des choses ») le surprenait.

Les fonctions de P. Saget ne le conduisaient pas à avoir des relations suivies avec les **organisations professionnelles** agricoles, sauf peut-être avec les Chambres d'Agriculture et leur président Hervieu. Les discussions tournaient principalement autour des questions de l'**Installation des jeunes** en Agriculture, de la **professionnalisation des formations** (L'inquiétude au sujet d'un recrutement de jeunes enseignants de plus en plus éloignés du monde agricole et le risque d'« académisme » qu'il pouvait entraîner était d'ailleurs ressentie au sein même de la D.G.E.R), et enfin de **la place des professionnels dans les conseils d'administration** des établissements.

Plus globalement, les professionnels marquaient ainsi un certain embarras devant une augmentation du budget du ministère de l'Agriculture, essentiellement due à l'augmentation des dépenses d'enseignement, au risque de masquer la baisse des crédits directement destinés à l'Agriculture.

Les rapports avec les politiques n'ont pas semblé à P. Saget constituer un obstacle majeur, pour diverses raisons et d'abord parce que l'enseignement agricole a rarement été au centre des préoccupations ministérielles (« Qui d'autre depuis Rocard ? »)

P. Saget a connu trois conseillers techniques au profil différent :

- Joseph Bonnemaire, très présent, fonctionnant un peu comme un super directeur général mais dont la qualité des relations avec H. Bichat garantissait la cohésion de l'action. [P. Saget insiste sur ses relations étroites avec J. Bonnemaire.]

Paul de Viguerie, peu enclin à déborder de son rôle de conseiller ou à vouloir « doubler l'Administration ». Attentif seulement aux dossiers plus directement politiques (à ce titre, défenseur de l'enseignement privé « mais sans favoritisme »).

Globalement, P. Saget estime qu'il n'y a pas eu de remise en cause significative de la « ligne Gervais ».

- Thierry Koskas avec qui P. Saget, en instance de départ, a eu peu de relations, à l'exception des problèmes posés par la publication du rapport prospectif « Quel enseignement agricole en 2010 ? » qui a précipité son départ de la D.G. E .R.

La relative rapidité des successions de ministres pouvait aussi jouer dans le sens d'une autonomie forte de la D.G.E.R (à l'exception pourtant de la période Vasseur).

Interrogé sur **les relations avec le ministère de l'Éducation nationale**, P. Saget considère qu'elles n'ont jamais posé de problèmes majeurs, aussi bien en ce qui concerne les dossiers dont il s'occupait directement et pour lesquels sa connaissance des directions des services et des hommes permettait de régler immédiatement les questions, « par téléphone le plus souvent », que s'agissant des questions plus globales. La plupart des dossiers était traitée directement au niveau des sous-directions compétentes. La règle était en fait celle du « chacun chez soi », la D.G.E.R se contentant de « maintenir sa ligne, voire de la conforter » dans le ratio plus ou moins explicite avec le ministère de l'éducation nationale des « 3% ».

P. Saget n'a gardé le souvenir que d'un seul dossier un peu épineux, lié à la tutelle de l'École du paysage de Versailles que J. Lang souhaitait délocaliser à Blois.

A propos des relations avec l'Éducation nationale, P. Saget tient à souligner son hostilité à la perspective du passage, régulièrement évoqué, de l'enseignement agricole sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, au risque de voir :

- l'originalité pédagogique de l'enseignement agricole et sa capacité d'innovations compromises,

- la rigidité des structures du ministère de l'Éducation nationale (y compris hiérarchique) mettre à mal la souplesse de l'enseignement agricole et sa capacité réactive,

- la sujétion de la Direction générale de l'enseignement agricole devenant une simple direction technique (l'enseignement agricole public et l'enseignement privé risquant de se trouver rattachés à des sous-directions techniques différentes).

Par ailleurs, P. Saget constate que le ministère de l'Éducation nationale n'a jamais été demandeur et lui a même semblé plutôt intéressé par les réalisations de l'enseignement agricole dans lesquelles il puisait parfois ses inspirations (cf. les lycées des métiers).

Pour toutes ces raisons, les arguments avancés par le S.N.E.T.A.P. (et son secrétaire général) ne lui semblaient pas pertinents.

+

+ +

Interrogé sur le pouvoir administratif et les mécanismes de décision, P. Saget tient d'abord à rendre hommage à Hervé Bichat, sans doute « le dernier grand directeur général de l'enseignement agricole », pour des raisons qui tenaient à sa capacité de conviction (efficace y compris auprès des ministres), à son charisme et à sa chaleur humaine, jamais feinte, mais aussi à la fermeté de ses convictions.

H. Bichat consulte, ne prend pas de décisions sans concertation : le Comité de Direction du lundi matin est un vrai « lieu d'écoute et de débats » (il est souvent accompagné de « réunions thématiques »). Le directeur général assume ensuite pleinement sa responsabilité.

Le champ de la concertation s'étend également aux partenaires et P. Saget témoigne de l'estime, personnalisée, que H. Bichat portait envers les trois dirigeants du C.N.E.A.P., de l'U.N.M.F.R.E.O. et du S.N.E.T.A.P.

Pour P. Saget, Hervé Bichat, homme de cœur et de culture, profondément attaché à la recherche, était de la race des « ingénieurs – bâtisseurs », très redevable à son expérience africaine, et en tous points différent d'un profil à la Paul Vialle.

Pour ce qui le concerne, P. Saget tient à souligner qu'il avait « un pouvoir de conseil et d'influence, pas de décision », et qu'il s'était senti « intégré à la politique globale de la D.G.E.R. » ; il souligne ses bonnes relations avec les sous-directeurs, notamment avec l'adjoint au Directeur Général, J. C. Giraud, et avec E. Leblanc, et redit sa « fierté d'avoir servi sous H. Bichat ».

+

+ +

Vice-président de l'O.N.E.A. de 1996 à 2008, P. Saget aurait eu beaucoup à dire de cette expérience. Pour rester dans les limites de l'exercice, l'entretien a porté sur la genèse de l'Observatoire et brièvement sur les réflexions suscitées par sa disparition.

Favorable par principe et par expérience à l'existence d'instances d'expertise indépendante éclairant les décisions de l'Administration, P. Saget a été très étroitement associé à la création de l'O.N.E.A., y compris dans la rédaction des textes constitutifs qui devaient assurer la pleine indépendance de cet organisme, garantie d'abord par la publication de ses rapports. Indépendance à laquelle était très attaché H. Bichat, malgré la « résistance d'une grande partie de ses collaborateurs ». Cette indépendance devait être visible à travers le choix de son premier président, René Rémond. H. Bichat a souhaité que P. Saget assure les fonctions de vice-président et joue le rôle d'un « relais » entre l'observatoire et la D.G.E.R. mais en se gardant de tout « double-jeu » ou volonté de tutelle.

R. Rémond souhaitait que l'O.N.E.A. approfondisse la question de l'exercice des missions de l'enseignement agricole, dans le prolongement de son rapport. P. Saget a pu le convaincre d'ajouter à ce travail la création d'un référent statistique agricole, à l'image du « Repères et références statistiques » et de « l'État de l'École » du M.E.N., et regroupant des données jusqu'ici éparpillées et non commentées. Malgré les résistances, ce projet a donné naissance au « Panorama de l'Enseignement agricole » qui n'aurait pu voir le jour « sans l'apport décisif de Katia Strupiekowski ». Sur l'évolution de l'O.N.E.A., P. Saget évoque « deux crises ». En 1998, la D.G.E.R. désirait renouveler profondément la composition de l'O.N.E.A. avec le départ de René Rémond ; sans tenir compte de ce souhait, le ministre, Jean Glavany, a confirmé la nomination de René Rémond pour un second mandat. En 2004, le

secrétaire d'État, Nicolas Forissier, qui avait en charge l'enseignement agricole, souhaitait également infléchir les missions de l'O.N.E.A. et avait sollicité Jean Boissonnat pour le présider. Après le refus de ce dernier, les membres de l'O.N.E.A. suggèrent le nom de Jean François-Poncet qui accepte la présidence : il garantira pendant les quatre ans de son mandat l'indépendance de l'Observatoire.

P. Saget élargit le propos en soulignant la défiance des administrations à la mise en place de toute autorité administrative indépendante « qu'elles n'ont de cesse de supprimer ».

P. Saget appuie son jugement sur les expériences qu'il a directement vécues : Comité national d'évaluation des Universités, Conseil national des Programmes, et que confirme le sort finalement réservé à l'O.N.E.A.

La place de l'évaluation indépendante ne lui semble pas différente, comme semblent l'attester les évolutions de la D.E.P. ou les résistances des recteurs aux évaluations des Académies par les deux inspections générales (IGEN et IGAENR) qui ont elles aussi été interrompues.

Texte relu, corrigé et complété par Pierre Saget, le 31 mai 2016

Signature valant accord pour l'utilisation de ses propos dans le cadre des activités et publications du Comité d'Histoire de l'enseignement agricole.

Fait à Évreux, le 31 mai 2016

Pierre SAGET
IGEN(H)